



ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de Saint-Pierre-et-Miquelon

Paris, le 14 mai 2009

Mme Roselyne BACHELOT-NARQUIN
Ministre de la Santé, de la jeunesse, des
sports et de la vie associative
8, avenue de Ségur
75700 Paris

Madame le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur le mouvement des personnels techniques et pédagogiques à la Direction territoriale de Saint-Pierre et Miquelon.

En effet, au moment où l'archipel se prépare à ouvrir ses États Généraux de l'Outre-Mer et où l'Observatoire local de la fonction publique doit faire le point sur la situation de l'emploi public sur le territoire, le climat économique et sociale est particulièrement tendu.

Or, j'apprends que deux postes de conseiller technique et pédagogique sont vacants en septembre prochain. Dans le même temps on m'indique que le délai de dépôt des candidatures est clos depuis le 24 avril dernier, sans que la moindre publicité n'ait été faite dans l'archipel, contrairement aux demandes des syndicats lors des trop rares réunions de l'Observatoire.

Si je me félicite qu'il soit envisagé que ces postes soient pourvus par voie de détachement - permettant ainsi à des résidents de l'archipel venant de d'autres administrations d'y postuler - je m'inquiète fortement des raisons et des conséquences de l'absence totale d'information et de publicité concernant ces vacances de poste. Une absence d'information au niveau local (aucune annonce publique par le service en question ou la Préfecture), mais aussi national (aucun avis officiel de vacance de poste).

J'en veux pour preuve que, alors qu'une quinzaine de fonctionnaires vivant sur le territoire répondent aux conditions de détachement pour ces postes et seraient susceptibles d'être intéressés, une seule et unique candidature venant de l'archipel pour le poste « Sports » a été adressée à l'administration centrale, et aucune sur le poste « Jeunesse ». L'on est par ailleurs légitimement en droit de se demander par quelle voie l'unique candidat pour ce poste a été informé et orienté.

Dans le contexte de crise économique que traverse l'archipel depuis plus de quinze ans, les crispations sont fortes lorsqu'il s'agit de postes dans la fonction publique. Car même si les élus travaillent à la mise en place d'un schéma de développement économique pour les trente ans à venir, il n'en demeure pas moins que dans l'immédiat l'économie reste malheureusement très liée à l'emploi public et para public.

PERMANENCE SAINT-PIERRE
BP 4477 - 97500
SAINT-PIERRE ET MIQUELON
TELEPHONE
05 08 41 09 98
TELECOPIE
05 08 41 09 97
ADRESSE ELECTRONIQUE
centre @ annickgirardin.fr

ASSEMBLÉE NATIONALE
126, rue de l'Université
75355 PARIS cedex 07 SP
TELEPHONE
01 40 63 15 39
TELECOPIE
01 40 63 15 40
ADRESSE ELECTRONIQUE
agirardin @ assemblee-nationale.fr

BLOG
www.annickgirardin.fr

Copie :

M. le Secrétaire d'Etat chargé des
Sports et de la vie associative

M. le Haut Commissaire à la Jeunesse

M. le Préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon

Mme. la Directrice de l'administration générale, du personnel et du budget du Ministère de la Santé

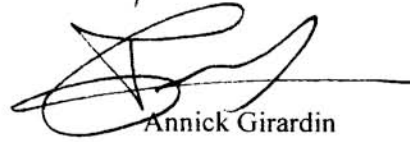
Mme la Directrice territoriale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Afin d'éviter toute mauvaise interprétation de la position de l'administration dans ce dossier, et compte tenu de l'absence de transparence dans son traitement jusqu'ici, je vous demande de bien vouloir étudier la possibilité d'organiser un deuxième tour d'appel à candidatures pour que ces agents extérieurs au ministère puissent se positionner en toute équité.

Une publication de ces postes et un nouveau délai de dépôt de dossiers à l'administration centrale permettraient donc de répondre à l'exigence de transparence et d'égalité de traitement qui s'impose à tous dans le traitement de telles questions.

Dans l'attente de votre réponse, Madame le Ministre, je vous prie de croire à l'expression de ma haute considération.

Bien Cordialement,



Annick Girardin